

## ■ POINT-JUSTICE EN FRANCE SERVICES

### 1. point-justice numériques :

› Permanences d'informations juridiques en visioconférence à la France Services de Thueyts, de St Agrève et de Villeneuve de Berg.

**Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF**  
au 04 75 93 31 70

### 2. point-justice CIDFF :

› Permanences d'informations juridiques en présentiel à la France Services de St Marcel d'Ardèche, Vallon Pont d'Arc, La Voulte sur Rhône et Les Vans.

**Prise de RDV au 04 75 93 31 70**

### 3. point-justice conciliateur :

› Entretien avec un conciliateur de justice en vue d'une résolution amiable de votre litige à la France Services de Thueyts (uniquement compétent pour les habitants du secteur).

**Prise de rdv par mail, uniquement pour la France Services de Thueyts :**

**[michel.frappat@conciliateurdejustice.fr](mailto:michel.frappat@conciliateurdejustice.fr)**

**Pour avoir les coordonnées du conciliateur de justice compétent sur votre commune, vous pouvez vous adresser au secrétariat du CDAD au 04 75 66 40 28.**



## IV / Service d'Accueil Unique du Justiciable "SAUJ"

Le service d'Accueil est un service d'accueil tenu par un greffier qui vous informe de la procédure à suivre selon votre problème juridique et vous oriente vers le bon professionnel du droit.

Ces services se tiennent à votre disposition notamment pour vous exposer les modalités de saisine de la justice en ligne (dossiers d'aide juridictionnelle, requêtes...).

### › "SAUJ" ANNONAY : Tél. 04 75 67 73 13

Tribunal de Proximité  
26 Bd de la République 07100 ANNONAY

### › "SAUJ" PRIVAS : Tél. 04 75 66 40 00

Tribunal Judiciaire  
10, cours du Palais 07000 PRIVAS

### › "SAUJ" AUBENAS : Tél. 04 75 39 11 31

Tribunal de Proximité  
10, rue Georges Couderc 07200 AUBENAS



## V / Pour plus d'accès au droit sur internet

### › Le portail du justiciable :

<https://www.justice.fr/>

(Connexion possible via France Connect)

### › Le site internet du service public :

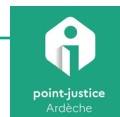
<https://www.service-public.fr>

### › Le site internet du CDAD :

<https://www.cdad07.fr/>

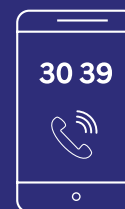
### › Le Ministère de la justice :

<http://www.justice.gouv.fr>



## Composer le 3039 Service et appel gratuits

Être informé, orienté, aidé  
Suivre son affaire  
Trouver le «point-justice»  
près de chez soi



Accès  
au droit  
informer,  
orienter,  
aider



## point-justice informer, orienter, aider

Des permanences d'informations  
et de consultations juridiques  
gratuites par des professionnels  
du droit.

### POINT JUSTICE ARDÈCHE

Tribunal Judiciaire

10, cours du Palais - 07000 PRIVAS

04 75 66 40 28

[cdad.ardeche@justice.fr](mailto:cdad.ardeche@justice.fr)

<https://www.cdad07.fr>



## I / L'Accès au Droit

### Qu'est-ce que c'est ?

Pour mieux connaître vos droits et vos obligations, être orienté vers les organismes compétents, être aidé dans vos démarches et procédures juridiques, une politique de développement de l'accès au droit est menée par chaque Conseil Départemental de l'Accès au Droit sous l'impulsion du ministère de la Justice.

Le CDAD permet ainsi à toute personne d'être informée gratuitement et de manière confidentielle par des professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires) ou des associations spécialisées.



## II / Composition du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Ardèche

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Ardèche est en exercice depuis le 19 mars 2002, c'est un groupement d'intérêt public qui réunit plusieurs membres de Droit (Tribunal, Préfecture, Conseil Départemental, CARPA, Ordres des Avocats, Chambre Départementale des Notaires, représentant départemental des commissaires de justice (anciennement dénommés huissiers de justice), CIDFF, Association des Maires et des Présidents de communautés de l'Ardèche).

Il est présidé par le Président du Tribunal Judiciaire de Privas. Les membres de droit participent activement au fonctionnement du groupement et permettent la mise en place d'actions destinées à promouvoir l'accès au droit sur le département.

Pour garantir ces actions, le CDAD s'entoure de partenaires institutionnels (Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse, médiateurs civils et familiaux, délégués du défenseur des droits, déléguée aux droits des femmes, conciliateurs de justice, SPIP...) et associatifs (AMAV, CIDFF, Prévention Routière, AEMF, couples et familles, UDAF, ADSEA, FNATH).



## III / Les différents point-justice

Le CDAD a également pour objectif d'instaurer des lieux d'accès au droit dans les différentes communes du département afin de pallier les difficultés de mobilité géographique très prégnantes en Ardèche. Ces lieux sont appelés des point-justice.

### ■ POINT-JUSTICE AVOCATS GÉNÉRALISTES

› Permanences de consultations juridiques gratuites assurées par un avocat du barreau de l'Ardèche :

Le 1<sup>er</sup> mardi ou le 1<sup>er</sup> mercredi du mois en alternance:

- › A Privas : à la Maison de l'Avocat
  - › A Aubenas : au Tribunal de Proximité
  - › A le Teil : à la Mairie
  - › A Annonay : au Tribunal de Proximité
  - › A Guilherand-Granges : à la Mairie
- + Permanence téléphonique

**Prise de RDV par le CDAD : au 04 75 66 40 28**

### ■ POINT-JUSTICE ÉCONOMIQUES

› Permanences de consultations juridiques gratuites assurées par un avocat praticien du droit de l'entreprise à destination des professionnels, entrepreneurs, personnes désirant créer leur entreprise.

Permanences organisées à la pépinière d'entreprise de Lachapelle-sous-Aubenas et Le Teil ainsi qu'au pôle entrepreneurial VIDALON de Davézieux.

Rdv physique, téléphonique ou par visioconférence :

**Prise de RDV par la pépinière :**

**au 04 75 36 37 00**

**Prise de RDV par le pôle entrepreneurial :**

**au 04 75 33 75 24**

### ■ POINT-JUSTICE CIDFF

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par des juristes de l'association CIDFF. Plus de 23 lieux d'accueil sur le département : détail sur le site internet du CDAD.

**Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF :**

**au 04 75 93 31 70**

### ■ POINT-JUSTICE SPÉCIALISÉ

#### EN DROIT DES ÉTRANGERS

› Permanences d'informations juridiques gratuites assurées par un juriste du CIDFF spécialisé en la matière (renseignement sur le regroupement familial, les titres de séjour...) :

Permanences tous les mois sur Privas

**Prise de RDV par le secrétariat du CIDFF :**

**au 04 75 93 31 70**

### ■ POINT-JUSTICE NOTAIRE

› Permanences de consultations juridiques gratuites assurées par la Chambre Départementale des Notaires de l'Ardèche.

Rdv physique, téléphonique ou par visioconférence :

Le 1<sup>er</sup> jeudi matin du mois, tous les deux mois :

› A Privas : à la chambre des Notaires

**Prise de RDV par la Chambre des Notaires :**

**au 04 75 64 21 36**

### ■ POINT-JUSTICE TRIBUNAL JUDICIAIRE

#### DE PRIVAS

› Permanences d'informations assurées par le conciliateur de justice, le médiateur (CMA), le délégué du défenseur des droits en vue de faciliter les modes de règlement amiable des litiges.

› Permanences d'informations assurées par l'agent du CDAD sur l'aide juridictionnelle et la constitution des dossiers.

Permanence tous les mercredis après-midi en alternance

› A Privas : au Tribunal Judiciaire.

**Prise de RDV par le CDAD :**

**au 04 75 66 40 28**

### ■ POINT-JUSTICE COMMISSAIRE DE JUSTICE

Consultation gratuite assurée par un commissaire de justice (anciennement dénommé huissier de justice) dans une étude proche de votre domicile.

Rdv physique, téléphonique ou par visioconférence :

**Bon de consultation disponible sur demande**

**au CDAD : 04 75 66 40 28**